



**PRÉFET  
DES ALPES-  
MARITIMES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Nice, le 21 octobre 2023

### **Tempête Aline : Le Préfet réquisitionne dès samedi 21 octobre 5 entreprises pour désenclaver les communes et habitations isolées. La solidarité d'abord !**

**Le département des Alpes-Maritimes a été traversé par la tempête Aline dans la nuit du jeudi 19 au vendredi 20 octobre.**

Le Préfet des Alpes-Maritimes et l'ensemble des services de l'État ont été dès les toutes premières heures totalement mobilisés aux côtés des maires et de tous les élus pour protéger les populations et les biens.

**Aucun mort, aucun blessé et aucun disparu sont à déplorer.**

Des communes et des habitations ont été en revanche touchées.

La solidarité d'abord !

M. Hugues MOUTOUH, Préfet des Alpes-Maritimes, s'est rendu dès vendredi 20 octobre après-midi aux côtés des maires des communes de Saint-Martin-Vésubie, Venanson et Tende, communes les plus touchées.

Face à cette situation exceptionnelle, le Préfet souhaite un désenclavement immédiat des communes et habitations isolées pour un retour à la vie normale quotidienne et économique le plus rapidement possible.

Pour répondre à l'urgence, un arrêté préfectoral réquisitionnant 5 entreprises de la Vésubie, dès ce samedi 21 octobre 13 h, a été pris. Il s'agit de mener les opérations de désenclavement des habitations.

Dans cette nouvelle épreuve subie par les vallées, l'État est et continuera d'être présent à leurs côtés, comme il l'a toujours été depuis la Tempête Alex du 2 octobre 2020.

Retrouvez l'arrêté préfectoral sur le site : [www.alpes-maritimes.gouv.fr](http://www.alpes-maritimes.gouv.fr)



**PRÉFET  
DES ALPES-  
MARITIMES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*